VILLE DE LA TESTE DE BUCH

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

6.0 Annexes

6.6 Nuisances et pollutions

Révision de du Plan Local d'Urbanisme prescrite par D.C.M du 12/04/2022

Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par D.C.M du 10/04/2025

Dossier soumis à Enquête Publique du 21/08/2025 au 27/09/2025

Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée par D.C.M du 18/12/2025

Metropolis

SOLER IDE
GROUPE VERTICAL SEA

Urbanis
Agir pour un habitat digne et durable

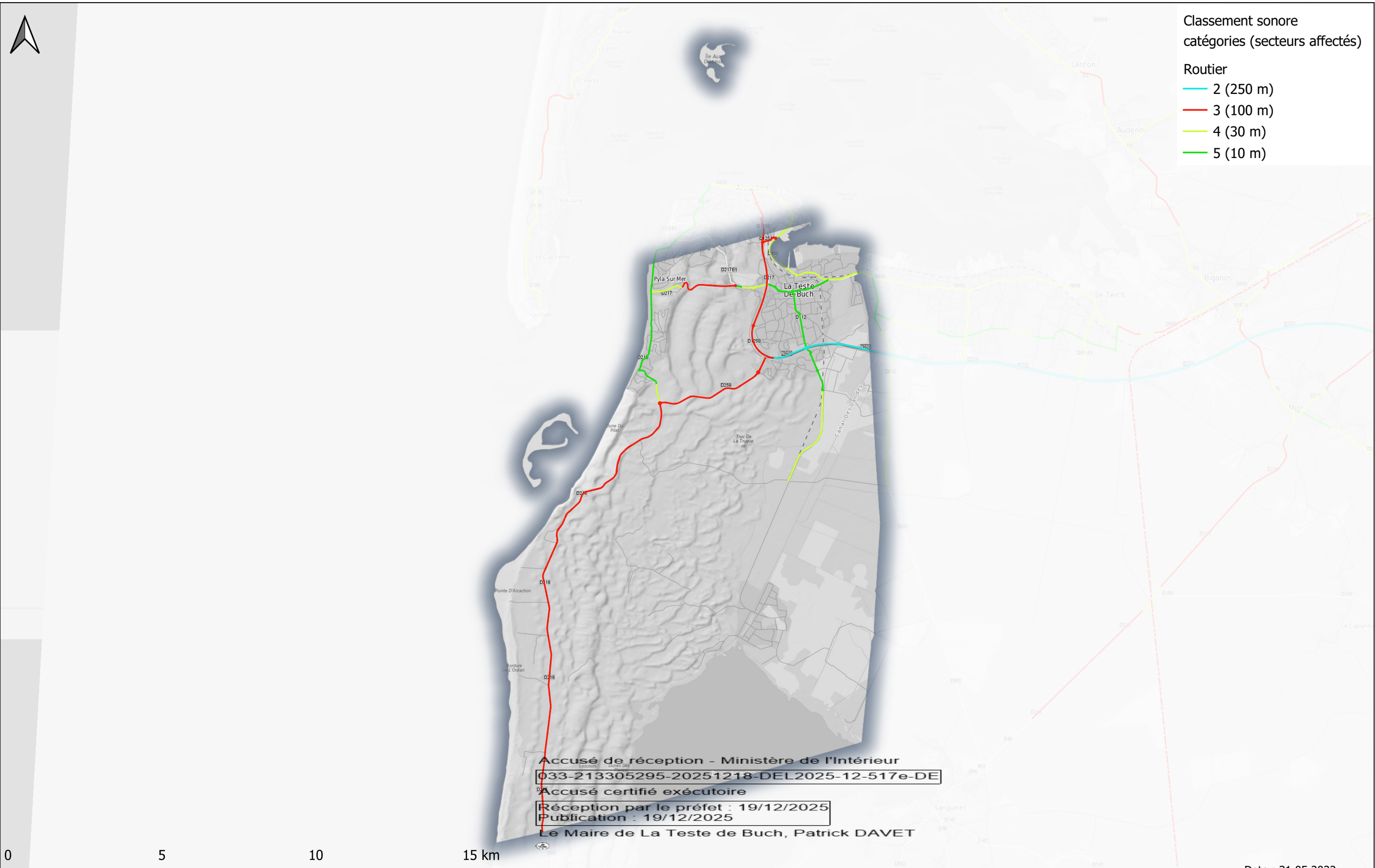
Rivière | Avocats | Associés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE

Classement sonore des infrastructures de transport terrestres
Commune de LA TESTE-DE-BUCH



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

0 5 10 15 km

Date : 31.05.2022

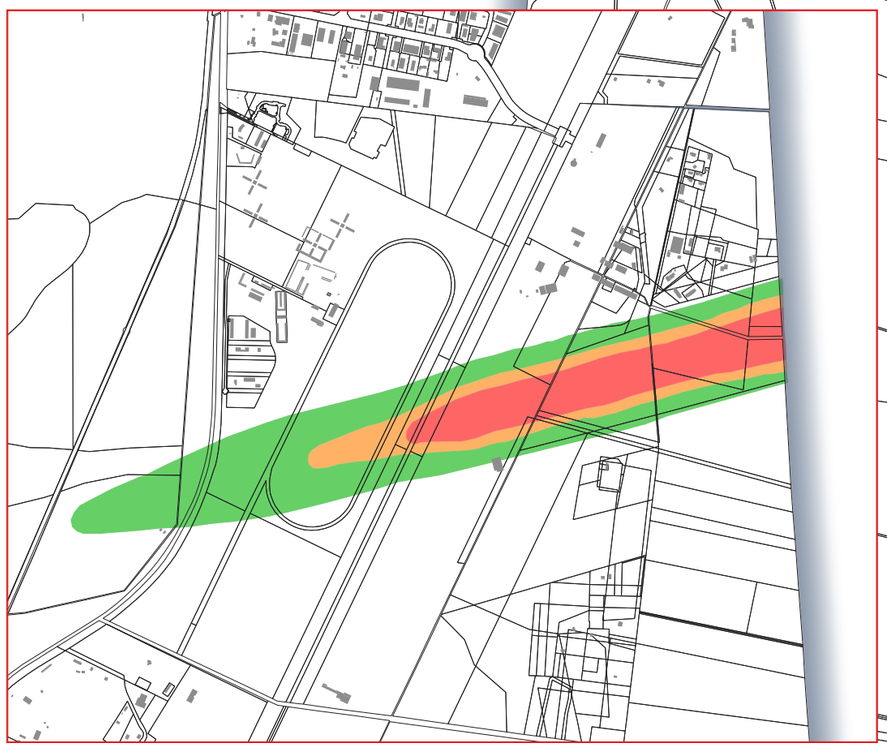
Plan d'Exposition au Bruit

Plan d'exposition au bruit (PEB)

- A
- B
- C
- D

Bâti (cadastre)

Parcelle (cadastre)



PEB de l'aérodrome d'Arcachon - La Teste-de Buch

PEB de la base aérienne 120

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Données : Géoportail

Sites pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif (BASOL)

- Localisation des sites
- Emprise des sites
- Bâti (cadastre)
- Parcelle (cadastre)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Données : Géorisques (telles que figurant au 17/03/2025)

Sites pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif (BASOL)

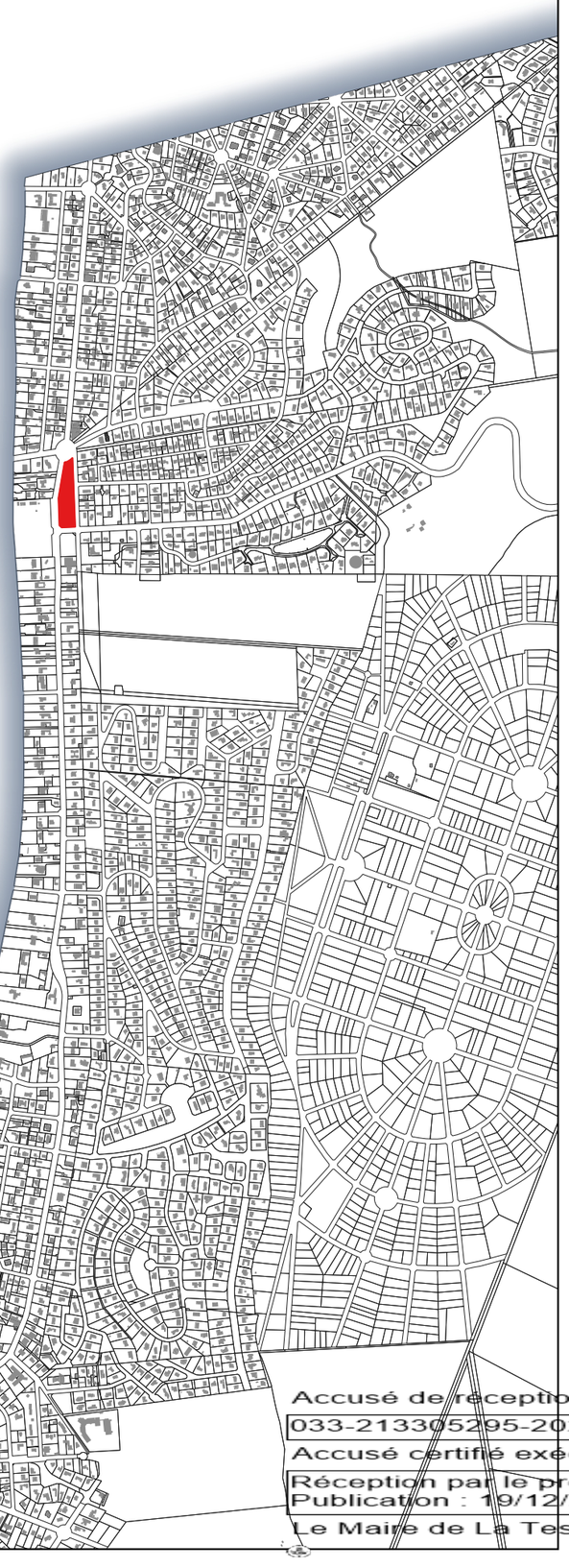
- Localisation des sites
- Emprise des sites
- Bâti (cadastre)
- Parcelle (cadastre)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Données : Géorisques (telles que figurant au 17/03/2025)

Sites pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif (BASOL)

- Localisation des sites
- Emprise des sites
- Bâti (cadastre)
- Parcelle (cadastre)







Données : Géorisques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12_5176-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

PRÉFET
DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service des Procédures Environnementales

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Arrêté

Portant création de secteurs d'informations sur les sols (SIS)

Le Préfet de la Gironde,

Vu le Code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du Code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 21 août 2024 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les absences d'avis émis par les communes et EPCI concernées entre le 30/10/23 et le 30/12/23 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 25/04/24 ;

Vu les absences d'observation du public recueillies entre le 10/06/24 et le 15/07/24 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de Gironde ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 10/06/24 au 15/07/24 ;

Cité administrative
2 rue Jules Ferry – BP 90
33 090 Bordeaux Cedex
Tél : 05 47 30 51 51
www.gironde.gouv.fr

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire générale de la Préfecture de la Gironde,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'Environnement, les secteurs d'information des sols (SIS) sont créés pour l'Établissement Public de Coopération Intercommunale Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud.

Sur la commune de LA TESTE DE BUCH.

Fiche SIS N° SSP00127960101, site de Grand Chantier des Prés Salés

Ces secteurs d'information des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 – PUBLICATION

Les secteurs d'information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet : http://www.georisques.gouv.fr
L'arrêté est publié au recueil des actes administratif du département de la Gironde.

ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1, et des DDT(M).

ARTICLE 4 - APPLICATION

Madame La Secrétaire Générale de la Préfecture, les Maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Bordeaux, le 13 SEP. 2024

Le Préfet

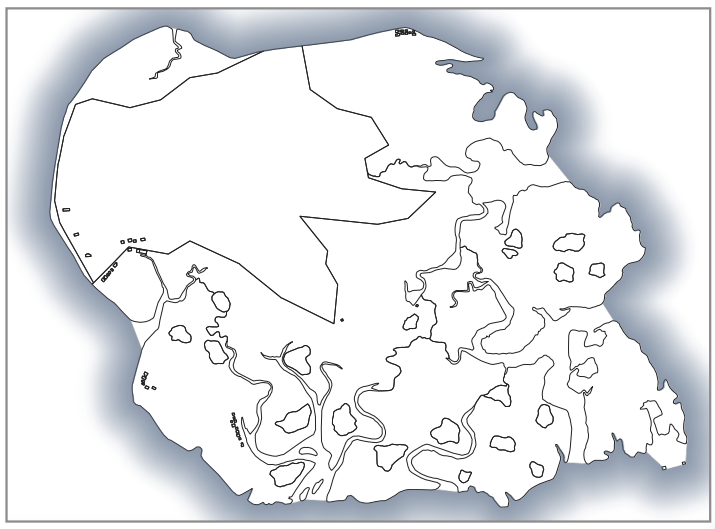
Pour le Préfet et par délégation
la Secrétaire Générale

Aurore Le BONNEC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

- Site indentifié en qualité de SIS
- Bâti (cadastre)
- Parcelle (cadastre)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Données : Géorisques (telles que figurant au 17/03/2025)

Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

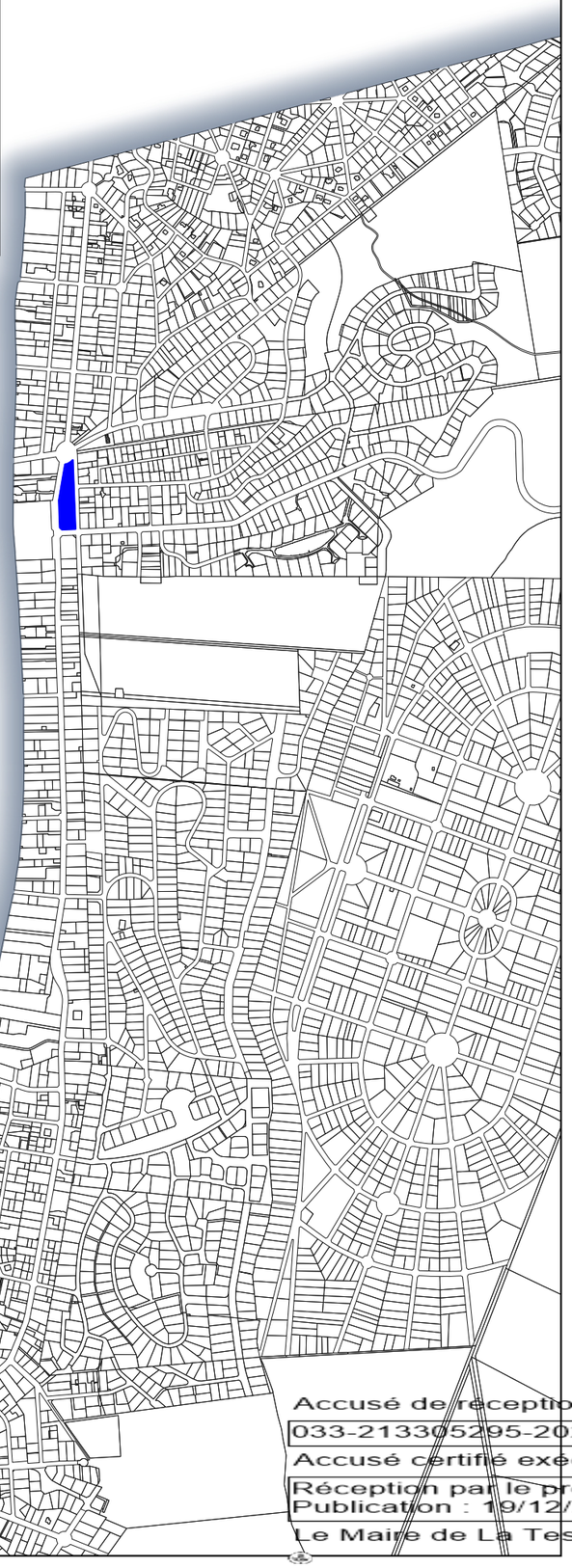
- Site indentifié en qualité de SIS
- Bâti (cadastre)
- Parcelle (cadastre)

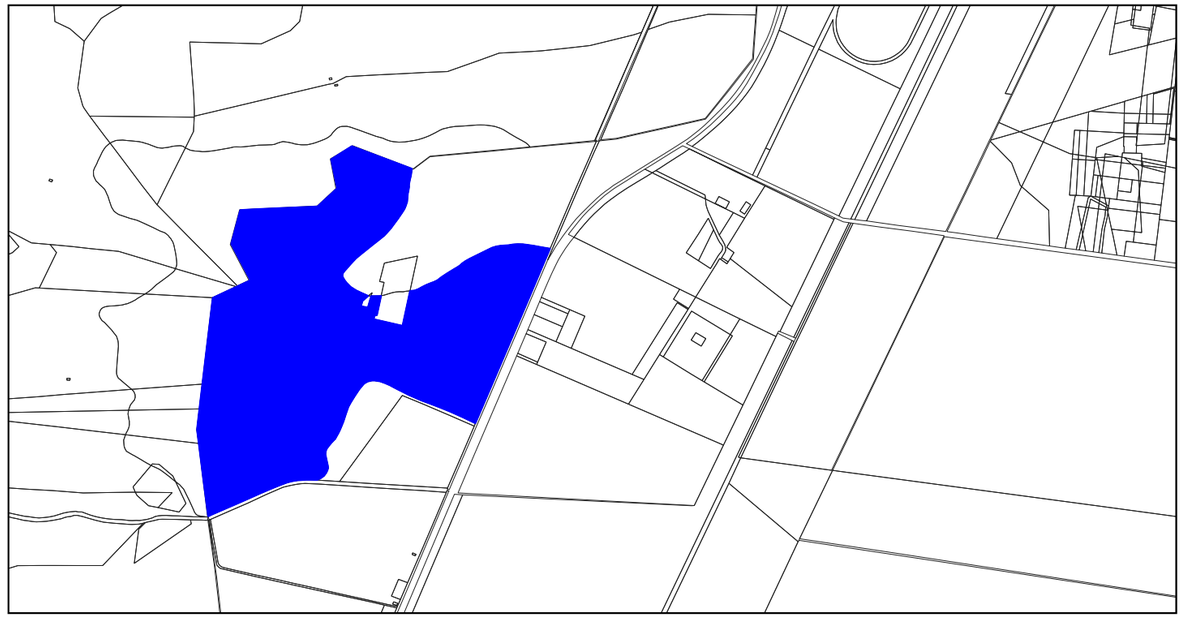
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Données : Géorisques (telles que figurant au 17/03/2025)

Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

- Site indentifié en qualité de SIS
- Bâti (cadastre)
- Parcelle (cadastre)







Données : Géorisques (telles que figurant au 17/03/2025)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12_5176-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Extrait de l'Annexe 1 de l'arrêté de création SIS (Secteur d'Informations sur les Sols) du 21 février 2019 relatif à la commune de La Teste de Buch

GÉORISQUES
Mieux connaître les risques sur le territoire

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	33SIS06199
Nom usuel	COBAS Décharge de Natus
Adresse	Le Corneau
Lieu-dit	Le Corneau
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA TESTE DE BUCH - 33529
Caractéristiques du SIS	Ancienne décharge d'ordures ménagères implantée au lieu dit « Le Corneau », sur la commune de La Teste-de-Buch (33). Sa surface totale est d'environ 15,8 hectares. Le site a été exploité par la commune de 1968 à 1997. L'arrêt définitif de l'exploitation a été constaté lors de la visite d'inspection du site le 02/05/2003. Cette décharge est inscrite dans l'action nationale de résorption des décharges de déchets ménagers et assimilés, autorisées ou non autorisées, introduite par la circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable du 23/02/2004. Le site a été clôturé et remis en état. Une surveillance semestrielle des eaux souterraines et des eaux superficielles est prescrite par arrêté préfectoral du 02/12/2004.
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	Il est recommandé de ne pas utiliser le sol et le sous-sol pour : - l'extraction de matériaux, - les cultures maraîchères ou les vergers, - la création de puits domestiques à usage de consommation. Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0217	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0217

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	370899.0 , 6395657.0 (Lambert 93)
Superficie totale	944579 m²
Perimètre total	6036 m

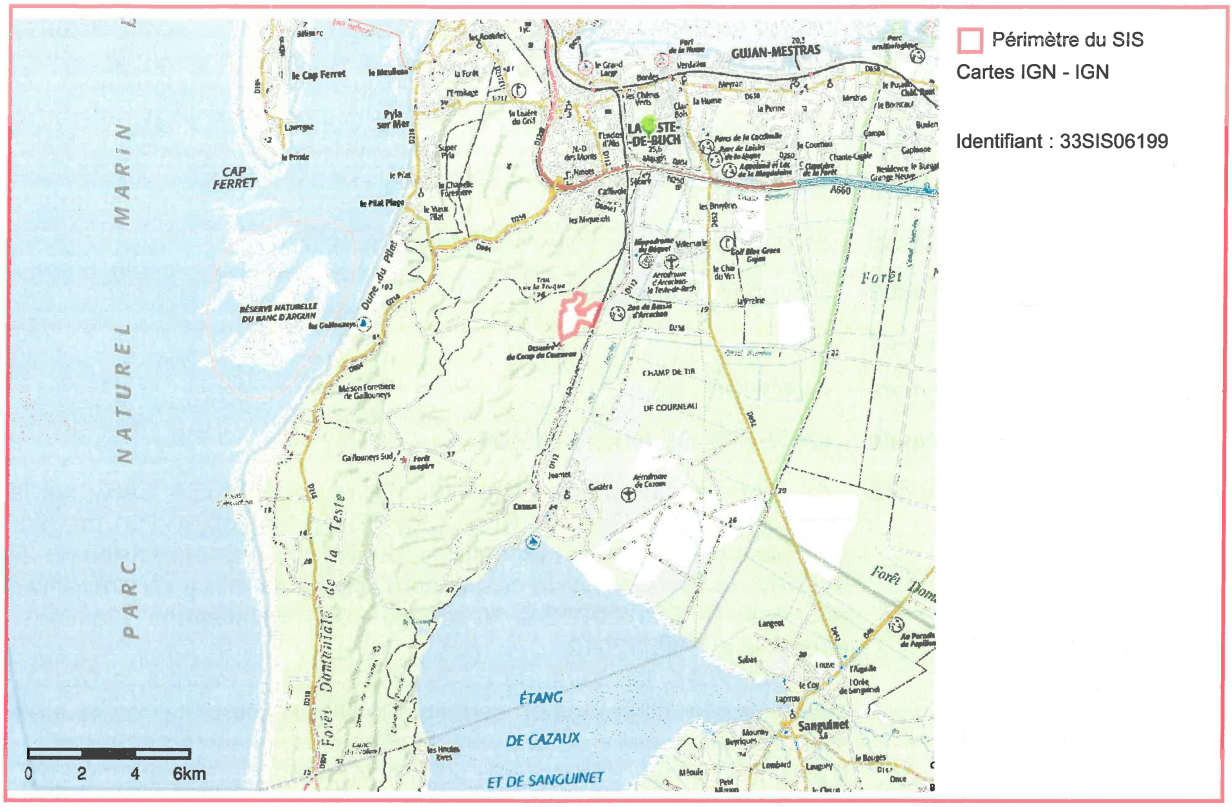
Liste parcellaire cadastral

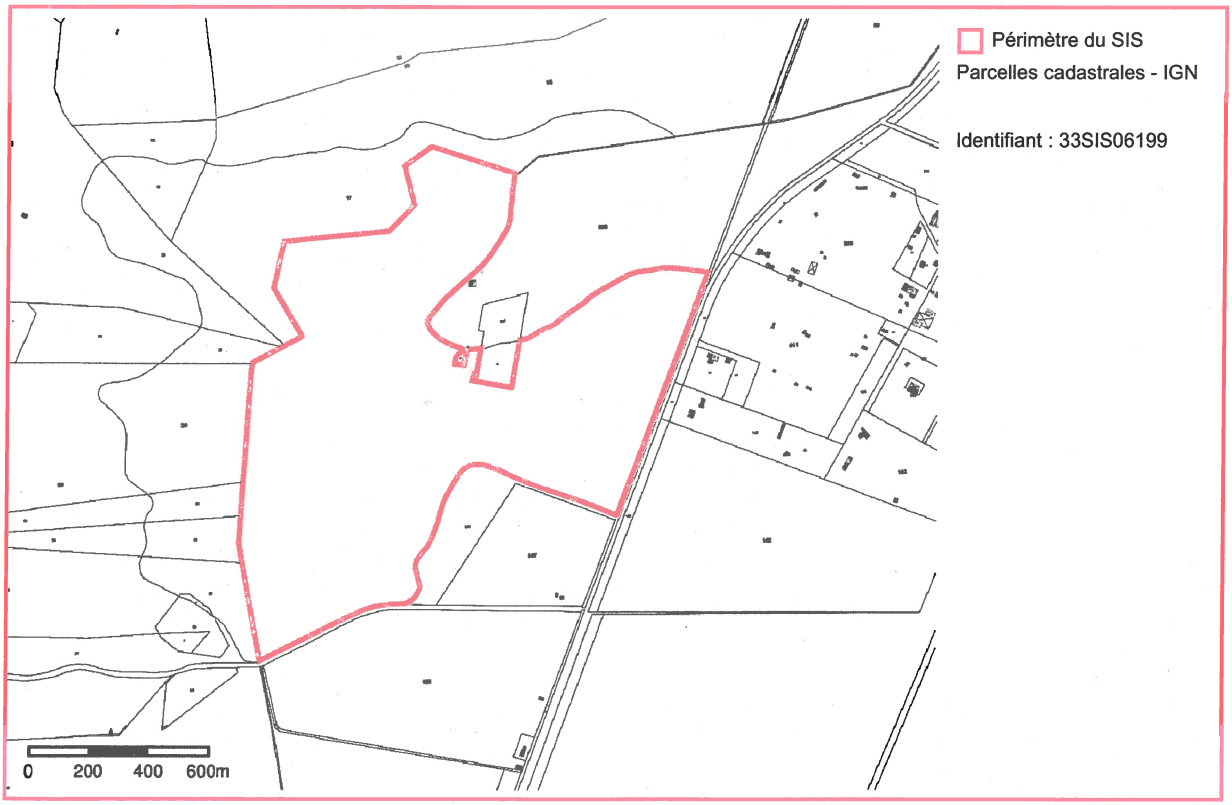
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA TESTE DE BUCH	AY	525	22/11/2017

Documents

Cartographie





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Extrait de l'Annexe 1 de l'arrêté de création SIS (Secteur d'Informations sur les Sols) du 21 février 2019 relatif à la commune de La Teste de Buch

GÉORISQUES
Mieux connaître les risques sur le territoire

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	33SIS06272
Nom usuel	Station service LISA MAXIMUM CARBURANT
Adresse	5 Avenue Binghamton
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA TESTE DE BUCH - 33529
Caractéristiques du SIS	Ancienne station-service exploitée par la société LISA SARL sur la commune de La Teste-de-Buch (33). Elle a fait l'objet d'un premier récépissé de déclaration en date du 12/06/1995. Par bordereau du 27/09/2012, la déclaration de cessation d'activité du site a été transmise pour avis le 03/09/2012 à l'Inspection des Installations Classées, effective au 30/11/2012. Le 04/08/2014, la mairie de La-Teste-de-Buch a informé la DREAL qu'une construction était en cours sur le site. Aujourd'hui, le site a été réhabilité et accueille dorénavant un bâtiment à usage commercial. L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 2 204 m2 (source : www.cadastre.gouv.fr) et se situe dans un environnement urbain dense.
Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	Le diagnostic de pollution du 30/06/2011 a montré un impact en hydrocarbures au niveau des sols et de la nappe. Puis, un rapport d'analyse complémentaire des eaux souterraines réalisé le 22/10/2012 a été transmis à l'inspection. Cette étude venait compléter le diagnostic précédent en analysant les paramètres BTEX (composés organiques mono-aromatiques volatiles) et les hydrocarbures C5-C8. Les résultats d'analyse ont montré un impact sur la nappe en xylène et en hydrocarbures C5-C10. Les premiers travaux réalisés entre novembre 2012 et mars 2013 ont consisté en la démolition des ouvrages de surface, le retrait de la cuve enterrée et l'excavation partielle des terres polluées. La mise en eau de la fouille n'a pas permis de poursuivre les travaux d'excavation. Les travaux complémentaires menés de juin 2013 à août 2013 ont consisté en un traitement physique et biologique couplé des sables impactés et de la nappe dans la fouille en eau. Le traitement des eaux sur site a été effectué via une installation de filtre à sable, décanteur à hydrocarbures et filtres à charbons actifs avec rejet dans le réseau collectif. Le rapport de fin de chantier a été réalisé le 11/03/2013 et a été transmis à l'inspection. Les résultats de contrôle des concentrations résiduelles en fond et flanc de fouille montrent qu'un impact est toujours présent au dessous du niveau de la nappe. La remise en état a permis de rendre le terrain compatible avec l'usage auquel il est destiné et notamment la construction de bâtiments commerciaux et de parkings.

Suite à la visite d'inspection du site le 30/07/2013, un Procès Verbal de récolement a été dressé. Il a été proposé à Monsieur le Préfet de la Gironde la délivrance du récépissé de déclaration de cessation d'activité à la SARL LISA – MAXIMUM CARBURANTS et de lui donner acte de la bonne exécution des travaux de dépollution et de réhabilitation des terrains dans les conditions d'exécution des mesures complémentaires et de fourniture des documents ci dessous :
- l'analyse hydrogéologique complétée ;
- la mise en place d'un réseau piézométrique ;
- la caractérisation du sens d'écoulement de la nappe ;
- la vérification de l'efficacité du traitement sur la qualité des eaux de la nappe ;
- l'abandon de PZ2 au profit de l'installation d'un nouveau piézomètre éloigné de la fouille ;
- l'installation d'un piézomètre supplémentaire situé à l'aval hydraulique supposé du site ;
- de nouveaux prélèvements et d'analyses des polluants caractéristiques des carburants y compris le MTBE.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0429	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0429

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection La réhabilitation du site a été réalisée avec une dépollution ne visant qu'à l'usage envisagé (bâtiments commerciaux, parkings). Pour cette raison, il a été décidé d'inscrire ce site en SIS comme étant à risques avérés, pour informer le ou les propriétaires actuels et les éventuels futurs autres propriétaires, occupants à titre gratuit ou onéreux ou gestionnaires des terrains, des contraintes en matière d'utilisation des sols. Les futurs usages qui seraient envisagés ne pourront être validés qu'après la réalisation par un bureau d'études certifié en matière de sites et sols pollués d'une étude de sols, voire la mise en œuvre de mesures de gestion complémentaires adaptées à ces usages (cf. articles L. 556-1 et suivants et R. 556.1 et suivants du code de l'environnement).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 372038.0 , 6399385.0 (Lambert 93)

Superficie totale 3108 m²

Perimètre total 255 m

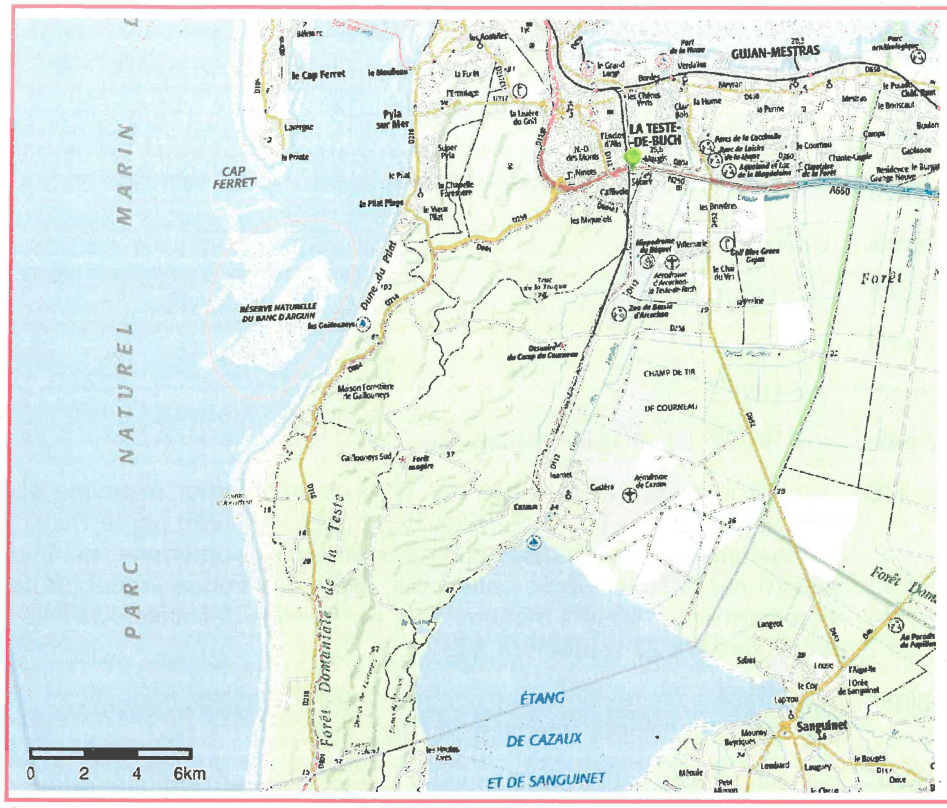
Liste parcellaire cadastral

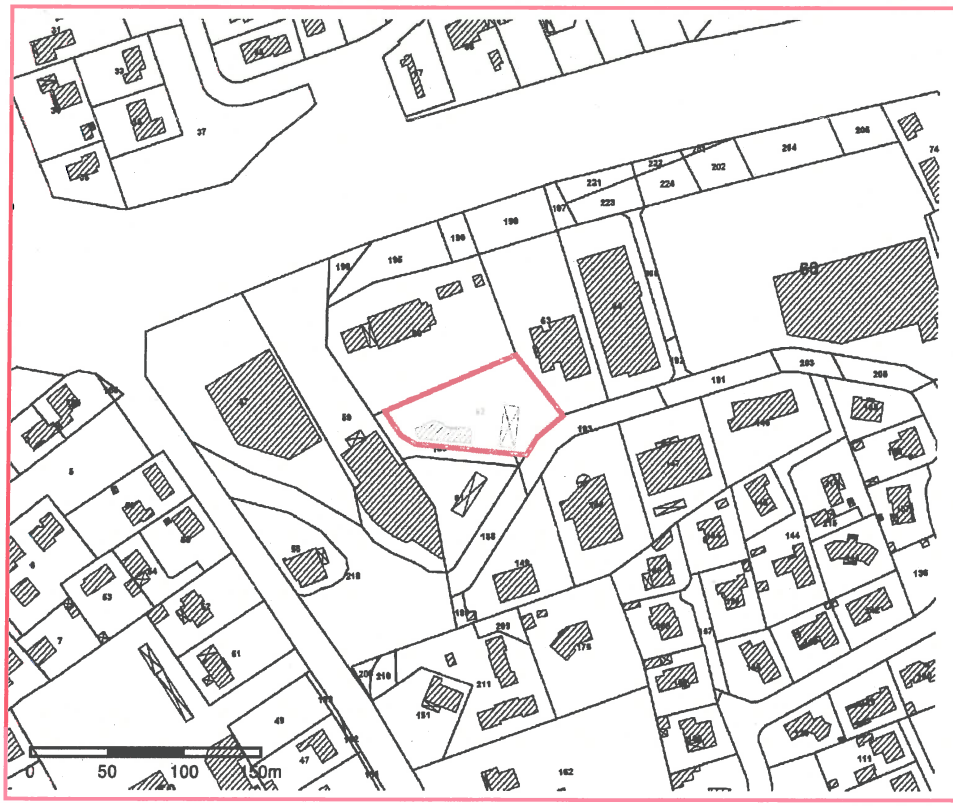
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA TESTE DE BUCH	GW	62	24/11/2017

Documents

Cartographie





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Extrait de l'Annexe 1 de l'arrêté de création SIS (Secteur d'Informations sur les Sols) du 21 février 2019 relatif à la commune de La Teste de Buch

GÉORISQUES
Mieux connaître les risques sur le territoire

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	33SIS06317
Nom usuel	UIOM de la Teste
Adresse	181 Avenue Vulcain
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA TESTE DE BUCH - 33529
Caractéristiques du SIS	Ancienne usine d'incinération des ordures ménagères, exploitée sur la commune de La-Teste-de-Buch (33) jusqu'à fin 1999 par le District d'Arcachon, devenu COBAS (Communauté d'agglomération du Sud bassin) par la suite. Après cette date, elle est devenue un centre de regroupement d'ordures ménagères. La cessation définitive d'activité a été déclarée le 27 septembre 2001.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	Le site a fait l'objet de plusieurs diagnostics environnementaux (diagnostic initial, évaluation simplifiée des risques, diagnostics complémentaires). Les analyses complémentaires de 2005 ont identifié la présence de Plomb et de Cuivre dans les sols. L'ancien incinérateur de déchets ménagers ayant été à l'origine d'émissions de plomb dans l'environnement, ce site a été inscrit dans l'action nationale relative au diagnostic de l'état des sols potentiellement pollués par le plomb. Les résultats de ce diagnostic ont montré une situation satisfaisante ne nécessitant pas d'action particulière. La cuve enterrée de fuel anciennement présente sur le site a été nettoyée et enlevée. Un contrôle de la qualité des sols au droit de cette cuve a été réalisé. Les forages ont été cimentés après vérification du tubage. L'ensemble du site a été remblayé sur une hauteur de 30 cm afin d' isoler les zones impactées par le Plomb et le Cuivre, ainsi que l' ancienne zone de stockage des mâchefers. Il est recommandé de maintenir la pérennité de ce confinement quel que soit l'usage. Le procès verbal de récolement définitif est dressé par l'ex-DRIRE le 16/01/2009. Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http:// basol.developpement-durable.gouv.fr/".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0072	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0072

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	Le site a été réhabilité. Il est recommandé de maintenir la pérennité du confinement des terres impactées quel que soit l'usage.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	372920.0 , 6399292.0 (Lambert 93)
Superficie totale	27952 m²
Perimètre total	975 m

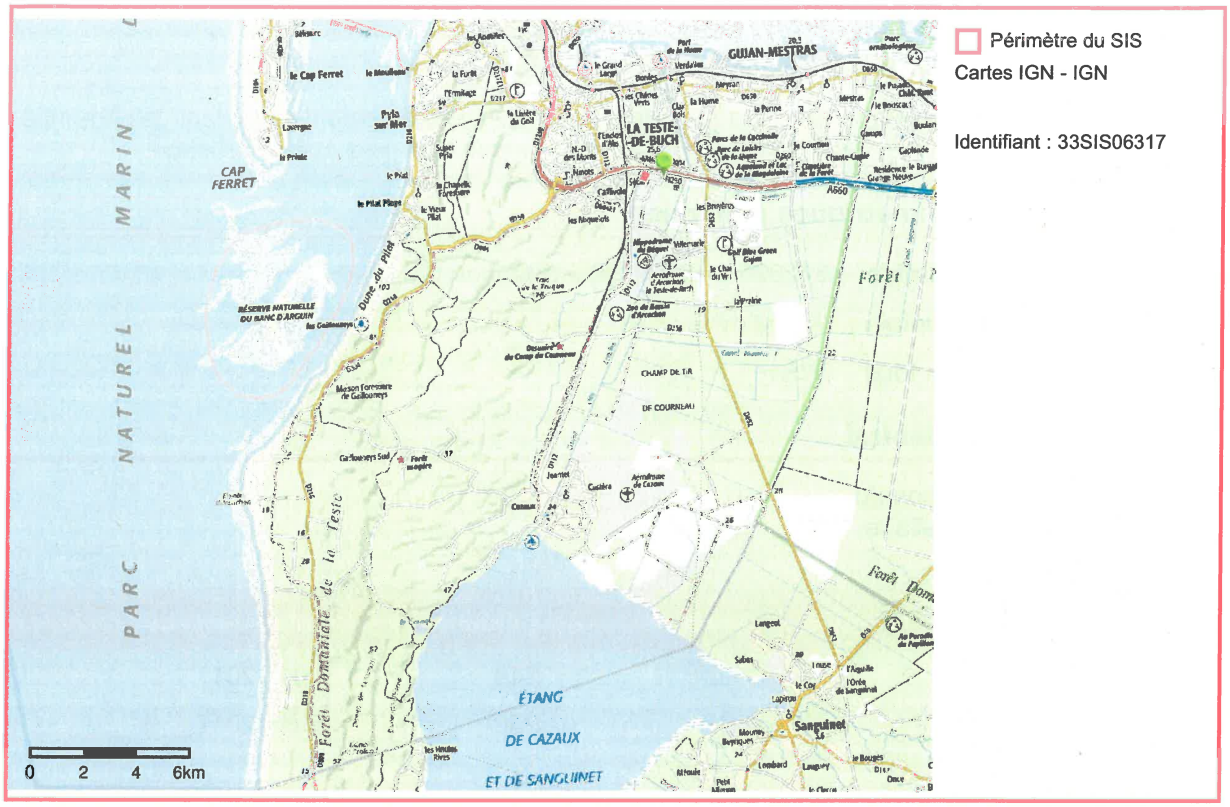
Liste parcellaire cadastral

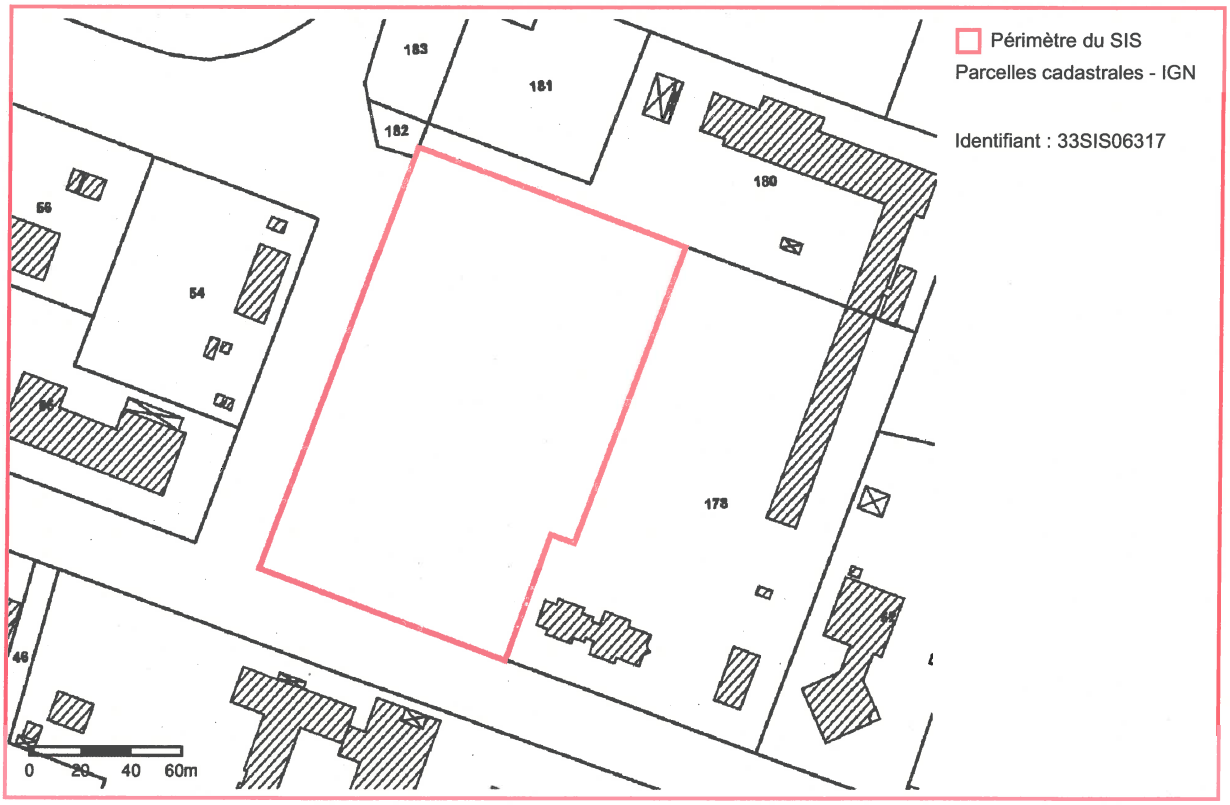
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA TESTE DE BUCH	GZ	249	24/11/2017
LA TESTE DE BUCH	GZ	250	24/11/2017

Documents

Cartographie





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET

Extrait de l'Annexe 1 de l'arrêté de création SIS (Secteur d'Informations sur les Sols) du 21 février 2019 relatif à la commune de La Teste de Buch

GÉORISQUES
Mieux connaître les risques sur le territoire

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	33SIS06319
Nom usuel	SHELL Pyla
Adresse	5 Rond Point du Figuier
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA TESTE DE BUCH - 33529
Caractéristiques du SIS	Ancienne station-service exploitée par la société des pétroles SHELL au Pyla sur la commune de La Teste-de-Buch (33). Cette installation a été autorisée par récépissé du 22 mai 1997. Les installations ont été démantelées en octobre 2002. L'exploitant a déclaré la cessation d'activité le 3 mai 2005 et s'est engagé à remettre le site en état. Le 7 juillet 2005, le Sous-préfet d'Arcachon a pris acte de la cessation d'activité.
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	L'Évaluation Simplifiée des Risques (ESR) du site réalisée en décembre 2002 a mis en évidence une contamination des sols et des eaux souterraines au droit du site. Une teneur en hydrocarbures totaux de 15 000 mg/kg a été mesurée pour l'un des sondages. Suite à l'ESR de 2002, il est procédé au démantèlement du site. Le traitement des sols et des eaux par air stripping s'est déroulé de mai 2003 à juin 2004. De plus le rapport final du 18 octobre 2004 stipule que 120 kg de Super Sans Plomb ont été extraits. A la suite des travaux de dépollution des sols et de la nappe, l'exploitant a fait réaliser une Évaluation Détaillée des Risques (EDR) le 20 octobre 2004, remise le 9 mars 2005 à l'Inspection des Installations Classées. Cette EDR concluait que les teneurs résiduelles en hydrocarbures totaux (HCTX) et Benzènze Toluène Ethylbenzène Xylène (BTEX) dans la nappe ne sont pas susceptibles de générer un risque pour la santé, que ce soit par ingestion et inhalation. Il est à noter que ce rapport ne mentionne pas de valeurs seuils de contamination des sols et ne fournit aucun résultat d'analyses des sols en HCTX et BTEX. L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2005 prescrivait le suivi semestriel de la nappe superficielle par la mise en place de trois piézomètres (un en amont et deux en aval). Les données acquises depuis 2005 ont montré une tendance à la baisse des teneurs pour les différents contaminants (BTEX et HCT). Sur la base de ces résultats, l'arrêté préfectoral du 22 mai 2012 a suspendu la surveillance de la qualité des eaux souterraines. Par courrier du 27 février 2006, la Mairie de La Teste-de-Buch a fait parvenir à l'Inspection des Installations Classées le projet de réaménagement de l'ancienne station-service. La création d'un parc floral est retenue.

Toute modification de cet usage devra prendre en compte l'état des milieux ci-dessus décrit, d'une analyse des risques résiduels et, le cas échéant, d'un plan de gestion.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0182	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0182

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	Le site a été réhabilité en vue de la création d'un parc floral. Toute modification de cet usage devra prendre en compte l'état des milieux ci-dessus décrit, d'une analyse des risques résiduels (ARR) et, le cas échéant, d'un plan de gestion.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	366833.0 , 6401353.0 (Lambert 93)
Superficie totale	8254 m²
Perimètre total	430 m

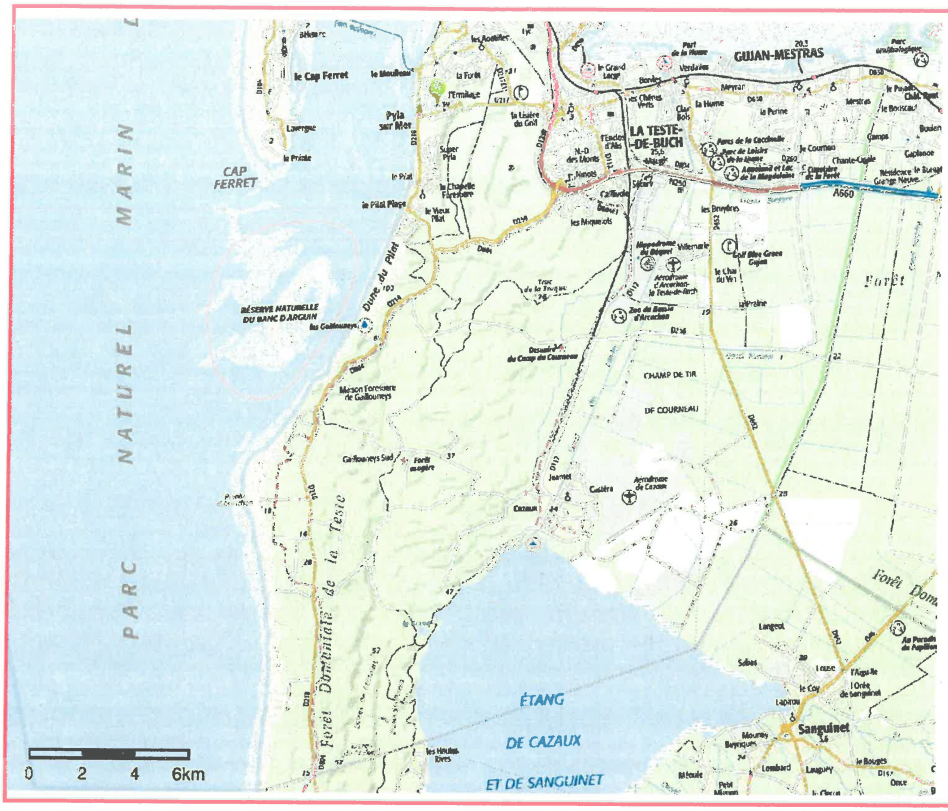
Liste parcellaire cadastral

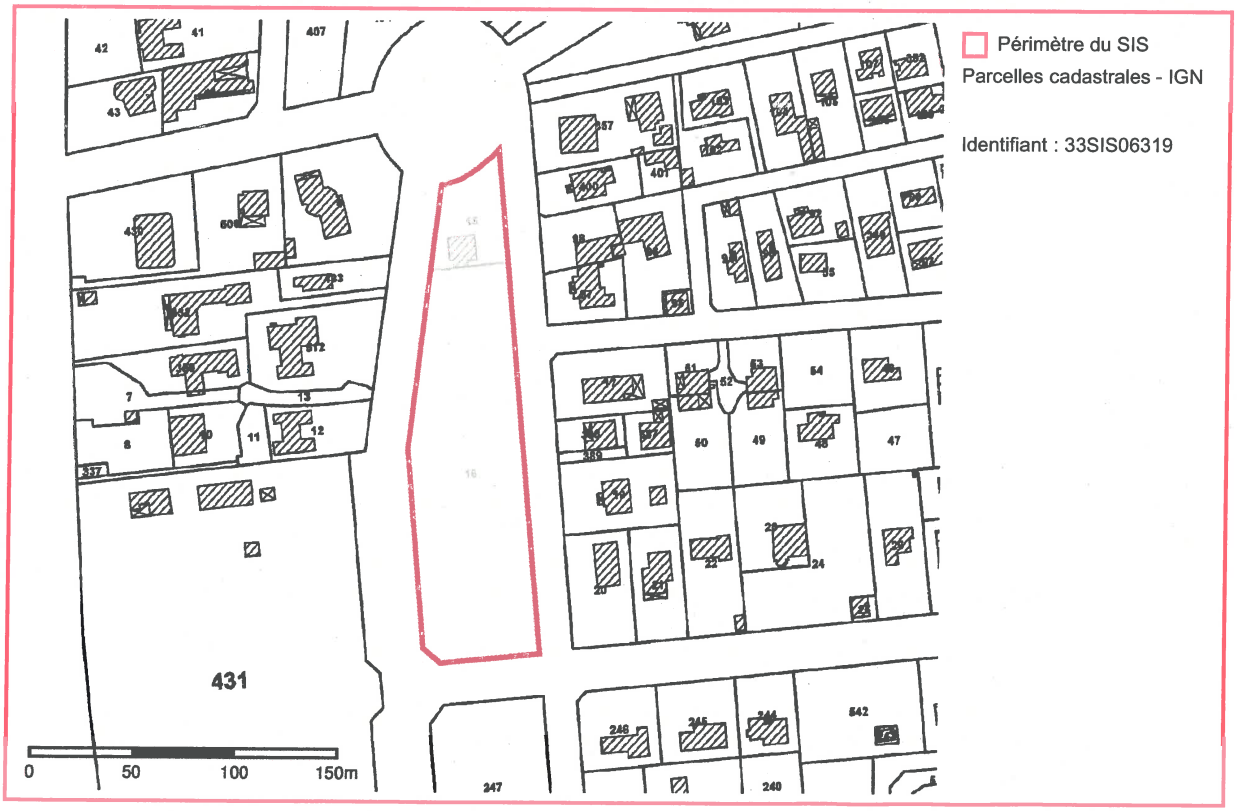
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA TESTE DE BUCH	BS	15	22/11/2017
LA TESTE DE BUCH	BS	16	22/11/2017

Documents

Cartographie





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20251218-DEL2025-12-517e-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025

Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET